

# Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

**Séance du 17 Février 2014**

**Délibération 21.2014.04.17**

## Nombre de membres

En exercice 47  
Qui ont pris part au vote 43  
Pour 43 Contre : 0 Abstention : 0  
Date de convocation 06/02/2014  
Date d'affichage : 18/02/2014  
Domaine : finances

L'an deux mil quatorze le dix sept février à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

**PRESENTS : GROSIDIER JC, GIROD P, BESSON Ch, RENAUD G, LEDIG S, DELORME JL, ECHALLON J représenté par son suppléant REYDELLET A, ECOCHARD JG, RENAUD D, BOUVARD B, RUDE B, , BENOIT F, PICOD G, COMTE T, BUCHOT JY, CALLAND J, MOTTET JP, BENOIT J, FEAU P, BERGER R, ANDREY P représenté par son suppléant CLAPPE G, LAMARD Ph, CARNET G, CAILLON G, BUNOD R, VUITTON P représenté par son suppléant BENACCHIO F, CHARRIERE G, BRIDE JL, SOUSSIA M, SYLENE H, PERRIN C, VUITTON R, VINCENT R, POYET G, GUYOT G, JOURNEAUX C, MATIAS M, NICOD M, BRUN P, ECOIFFIER B représenté par son suppléant GIRERD J, BRIDE F, COULON JP, HARLAUT P représenté par sa suppléante BRIFOUILLERE V,**  
**ABSENTS EXCUSES: PAUCOD R, REBREYEND-COLIN M, CHAVARD J, BRUNET H,**  
**INVITEE ABSENTE : PELISSARD H.**  
**SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe LAMARD**

**Objet :** Approbation du compte de gestion du budget annexe : Natura 2000

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant qu'il n'y a pas lieu d'émettre des remarques sur chacun des comptes de gestion ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

le conseil communautaire après avoir délibéré

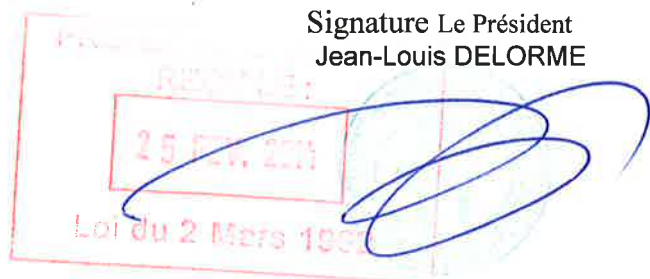
- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Ainsi ont délibéré et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme et certification,

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture du Jura le 24/02/2014  
et publication ou notification du 18/02/2014

Signature Le Président  
Jean-Louis DELORME



# DELIBERATION

## DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

del 22 2014.02 17

Nombre de membres en exercice: 47  
 Nombre de membres présents: 42  
 Nombre de suffrages exprimés: 42  
 VOTES: Pour ..... 42  
 Date de convocation: 06/02/2014

Séance du

17/02/2014 à 19 heures

Le Conseil communautaire réuni sous la présidence de J C GROSSEDIOTER délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par Monsieur le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
<b>Compte Administratif</b>						
<b>Natura 2000</b>						
Résultats reportés.....	127 434.92	-	3 165.57	-	130 600.49	-
Opérations de l'exercice.....	167 563.36	133 352.87	16 470.56	2 865.90	47 815.15	
<b>TOTAUX</b>	294 998.28	133 352.87	19 636.13	2 865.90	178 415.64	
Résultats de clôture	161 645.41		16 770.23		178 415.64	
Restes à réaliser	-	-	-	-		
<b>TOTAUX CUMULES</b>	161 645.41	-	16 770.23	-	178 415.64	
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>						

Ont signés au registre des délibérations : MM  
Tous sauf

PRESENTS : GROSSEDIOTER JC, GIROD P, BESSON Ch, RENAUD G, LEDIG S, ECHALLON J représenté par son suppléant REYDELLET A, ECOCHARD JG, RENAUD D, BOUVARD B, RUDE B, BENOIT F, PICOD G, COMTE T, BUCHOT JY, CALLAND J, MOTTE JP, BENOIT J, FEAU P, BERGER R, ANDREY P représenté par son suppléant CLAPPE G, LAMARD Ph, CARNET G, CAILLON G, BUNOD R, VUITTON P représenté par son suppléant BENACCHIO F, CHARRIERE G, BRIDE JL, SOUSSIA M, SYLENE H, PERRIN C, VUITTON R, VINCENT R, POYET G, GUYOT G, JOURNEAUX C, MATIAS M, NICOD M, BRUN P, ECOIFFIER B représenté par son suppléant GIRERD J, BRIDE F, COULON JP, HARLAUT P représenté par sa suppléante BRIFOUILLERE V, ABSENTS EXCUSES: PAUCOD R, REBREYEND-COLIN M, CHAVARD J, BRUNET H, INVITEE ABSENTE : PELISSARD H.

SECRETARE DE SEANCE : Philippe LAMARD

Pour expédition conforme,  
Le Président de séance,

25 07 2014  
Loi du 2 Mars 1932

Séance du 17 Février 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire  
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013

L'an deux-mil quatorze le dix sept février à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

**PRESENTS :** GROSIDIER JC, GIROD P, BESSON Ch, RENAUD G, LEDIG S, DELORME JL, ECHALLON J représenté par son suppléant REYDELLET A, ECOCHARD JG, RENAUD D, BOUVARD B, RUDE B, , BENOIT F, PICOD G, COMTE T, BUCHOT JY, CALLAND J, MOTTET JP, BENOIT J, FEAU P, BERGER R, ANDREY P représenté par son suppléant CLAPPE G, LAMARD Ph, CARNET G, CAILLON G, BUNOD R, VUITTON P représenté par son suppléant BENACCHIO F, CHARRIERE G, BRIDE JL, SOUSSIA M, SYLENE H, PERRIN C, VUITTON R, VINCENT R, POYET G, GUYOT G, JOURNEAUX C, MATIAS M, NICOD M, BRUN P, ECOIFFIER B représenté par son suppléant GIRERD J, BRIDE F, COULON JP, HARLAUT P représenté par sa suppléante BRIFOILLERE V,  
**ABSENTS EXCUSES:** PAUCOD R, REBREYEND-COLIN M, CHAVARD J, BRUNET H,  
**INVITEE ABSENTE :** PELISSARD H.  
**SECRETAIRE DE SEANCE :** Philippe LAMARD

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	- 34 210.49
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou -	-127434.92
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser ) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	- 161 645.41
Solde d'exécution de la section d'investissement	- 16 770.23
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -)	0.00
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) ( précédé du signe + ou - )	
Besoin de financement F. = D. + E.	- 16 770.23
AFFECTATION =C. = G. + H.	0.00
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	- 161 645.41

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission 24/02/2014 et de la publication le 18/02/2014

**Nombre de membres**

En exercice 47  
Qui ont pris part au vote 43  
Pour 43 Contre : 0 Abstention : 0  
Date de convocation 06/02/2014  
Date d'affichage : 18/02/2014  
Domaine : finances

ARINTHOD, le 18/02/2014  
Le Président  
Jean Louis DELORME

**Communauté de Communes Petite Montagne**

**39240 ARINTHOD**

**Séance du 17 Février 2014**

**Délibération 24.2014.04.17**

**Nombre de membres**

En exercice 47

Qui ont pris part au vote 43

Pour 43 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation 06/02/2014

Date d'affichage : 18/02/2014

Domaine : finances

L'an deux mil quatorze le dix sept février à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

**PRESENTS : GROS DIDIER JC, GIROD P, BESSON Ch, RENAUD G, LEDIG S, DELORME JL, ECHALLON J représenté par son suppléant REYDELLET A, ECOCHARD JG, RENAUD D, BOUVARD B, RUDE B, , BENOIT F, PICOD G, COMTE T, BUCHOT JY, CALLAND J, MOTTET JP, BENOIT J, FEAU P, BERGER R, ANDREY P représenté par son suppléant CLAPPE G, LAMARD Ph, CARNET G, CAILLON G, BUNOD R, VUITTON P représenté par son suppléant BENACCHIO F, CHARRIERE G, BRIDE JL, SOUSSIA M, SYLENE H, PERRIN C, VUITTON R, VINCENT R, POYET G, GUYOT G, JOURNEAUX C, MATIAS M, NICOD M, BRUN P, ECOIFFIER B représenté par son suppléant GIRERD J, BRIDE F, COULON JP, HARLAUT P représenté par sa suppléante BRIFOUILLERE V,**  
**ABSENTS EXCUSES: PAUCOD R, REBREYEND-COLIN M, CHAVARD J, BRUNET H,**  
**INVITEE ABSENTE : PELISSARD H.**  
**SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe LAMARD**

**Objet : approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics 2013 du service assainissement non collectif et celui pour l'année 2013 du service assainissement collectif**

Le Président présente le rapport annuel sur le prix et la qualité des services 2013 du service assainissement non collectif et celui pour l'année 2013 du service assainissement collectif

Après en avoir délibéré, **le conseil communautaire,**

**APPROUVE** à l'unanimité chacun des rapports présentés.

Ainsi ont délibéré et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme et certification,

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture du Jura le 18/02/2014  
et publication ou notification du 18/02/2014

Signature dématérialisée

Jean-Louis DELORME



**Communauté de Communes Petite Montagne**

**39240 ARINTHOD**

**Séance du 17 Février 2014**

**Délibération 25.2014.04.17**

**Nombre de membres**

En exercice 47  
Qui ont pris part au vote 43  
Pour 43 Contre : 0 Abstention : 0  
Date de convocation 06/02/2014  
Date d'affichage : 18/02/2014  
Domaine : finances

L'an deux mil quatorze le dix sept février à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

**PRESENTS : GROSDIDIER JC, GIROD P, BESSON Ch, RENAUD G, LEDIG S, DELORME JL, ECHALLON J représenté par son suppléant REYDELLET A, ECOCHARD JG, RENAUD D, BOUVARD B, RUDE B, , BENOIT F, PICOD G, COMTE T, BUCHOT JY, CALLAND J, MOTTET JP, BENOIT J, FEAU P, BERGER R, ANDREY P représenté par son suppléant CLAPPE G, LAMARD Ph, CARNET G, CAILLON G, BUNOD R, VUITTON P représenté par son suppléant BENACCHIO F, CHARRIERE G, BRIDE JL, SOUSSIA M, SYLENE H, PERRIN C, VUITTON R, VINCENT R, POYET G, GUYOT G, JOURNEAUX C, MATIAS M, NICOD M, BRUN P, ECOIFFIER B représenté par son suppléant GIRERD J, BRIDE F, COULON JP, HARLAUT P représenté par sa suppléante BRIFOUILLERE V,**  
**ABSENTS EXCUSES: PAUCOD R, REBREYEND-COLIN M, CHAVARD J, BRUNET H,**  
**INVITEE ABSENTE : PELISSARD H.**  
**SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe LAMARD**

**Objet : Approbation du budget primitif 2014 du budget annexe : Chaufferie Bois**

Considérant la présentation du budget primitif 2014 pour le budget annexe Chaufferie bois

le conseil communautaire après avoir délibéré et voté par 0 abstention, 43 voix pour, 0 contre

- APPROUVE le budget primitif Chaufferie Bois tel que présenté.  
la section de fonctionnement s'équilibre à 321 394 €  
la section d'investissement s'équilibre à 256 011 €

Ainsi ont délibéré et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme et certification,

Signature dématérialisée

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture du Jura le 24/02/2014  
et publication ou notification du 18/02/2014

Jean-Louis DELORME



**Communauté de Communes Petite Montagne**

**39240 ARINTHOD**

**Séance du 17 Février 2014**

**Délibération 26.2014.04.17**

**Nombre de membres**

En exercice 47  
Qui ont pris part au vote 43  
Pour 43 Contre : 0 Abstention : 0  
Date de convocation 06/02/2014  
Date d'affichage : 18/02/2014  
Domaine : finances

L'an deux mil quatorze le dix sept février à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

**PRESENTS : GROSIDIER JC, GIROD P, BESSON Ch, RENAUD G, LEDIG S, DELORME JL, ECHALLON J représenté par son suppléant REYDELLET A, ECOCHARD JG, RENAUD D, BOUVARD B, RUDE B, , BENOIT F, PICOD G, COMTE T, BUCHOT JY, CALLAND J, MOTTET JP, BENOIT J, FEAU P, BERGER R, ANDREY P représenté par son suppléant CLAPPE G, LAMARD Ph, CARNET G, CAILLON G, BUNOD R, VUITTON P représenté par son suppléant BENACCHIO F, CHARRIERE G, BRIDE JL, SOUSSIA M, SYLENE H, PERRIN C, VUITTON R, VINCENT R, POYET G, GUYOT G, JOURNEAUX C, MATIAS M, NICOD M, BRUN P, ECOIFFIER B représenté par son suppléant GIRERD J, BRIDE F, COULON JP, HARLAUT P représenté par sa suppléante BRIFOILLERE V,**  
**ABSENTS EXCUSES: PAUCOD R, REBREYEND-COLIN M, CHAVARD J, BRUNET H,**  
**INVITEE ABSENTE : PELISSARD H.**  
**SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe LAMARD**

**Objet : Approbation du budget primitif 2014 du budget annexe : Assainissement non collectif**

Considérant la présentation du budget primitif 2014 pour le budget annexe Assainissement Non Collectif

le conseil communautaire après avoir délibéré et voté par 0 abstention, 43 voix pour, 0 contre

- APPROUVE le budget primitif Assainissement Non Collectif tel que présenté.  
la section de fonctionnement s'équilibre à 71 037 €  
la section d'investissement s'équilibre à 5 380 €

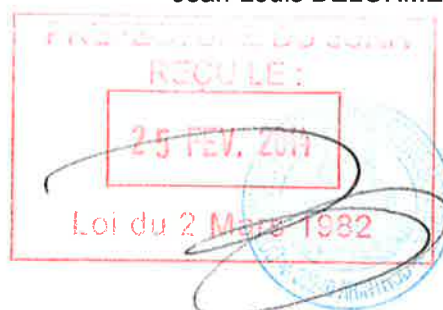
Ainsi ont délibéré et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme et certification,

Signature dématérialisée

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture du Jura le 24/02/2014  
et publication ou notification du 18/02/2014

Jean-Louis DELORME



# Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

**Séance du 17 Février 2014**

**Délibération 27.2014.04.17**

## Nombre de membres

En exercice 47  
Qui ont pris part au vote 43  
Pour 43 Contre : 0 Abstention : 0  
Date de convocation 06/02/2014  
Date d'affichage : 18/02/2014  
Domaine : finances

L'an deux mil quatorze le dix sept février à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

**PRESENTS : GROSDIDIER JC, GIROD P, BESSON Ch, RENAUD G, LEDIG S, DELORME JL, ECHALLON J représenté par son suppléant REYDELLET A, ECOCHARD JG, RENAUD D, BOUVARD B, RUDE B, , BENOIT F, PICOD G, COMTE T, BUCHOT JY, CALLAND J, MOTTET JP, BENOIT J, FEAU P, BERGER R, ANDREY P représenté par son suppléant CLAPPE G, LAMARD Ph, CARNET G, CAILLON G, BUNOD R, VUITTON P représenté par son suppléant BENACCHIO F, CHARRIERE G, BRIDE JL, SOUSSIA M, SYLENE H, PERRIN C, VUITTON R, VINCENT R, POYET G, GUYOT G, JOURNEAUX C, MATIAS M, NICOD M, BRUN P, ECOIFFIER B représenté par son suppléant GIRERD J, BRIDE F, COULON JP, HARLAUT P représenté par sa suppléante BRIFOUILLERE V,**  
**ABSENTS EXCUSES: PAUCOD R, REBREYEND-COLIN M, CHAVARD J, BRUNET H,**  
**INVITEE ABSENTE : PELISSARD H.**  
**SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe LAMARD**

**Objet : Approbation du budget primitif 2014 du budget annexe : Assainissement Collectif**

Considérant la présentation du budget primitif 2014 pour le budget annexe Assainissement Collectif

le conseil communautaire après avoir délibéré et voté  
par 0 abstention, 43 voix pour, 0 contre

- APPROUVE le budget primitif Assainissement collectif tel que présenté.  
la section de fonctionnement s'équilibre à 564 692 €  
la section d'investissement s'équilibre à 1 607 204 €

Ainsi ont délibéré et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme et certification,

Signature dématérialisée

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture du Jura le 24/02/2014  
et publication ou notification du 18/02/2014

Jean-Louis DELORME



**Communauté de Communes Petite Montagne**

**39240 ARINTHOD**

**Séance du 17 Février 2014**

**Délibération 28.2014.04.17**

**Nombre de membres**

En exercice 47  
Qui ont pris part au vote 43  
Pour 43 Contre : 0 Abstention : 0  
Date de convocation 06/02/2014  
Date d'affichage : 18/02/2014  
Domaine : finances

L'an deux mil quatorze le dix sept février à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

**PRESENTS : GROSDIDIER JC, GIROD P, BESSON Ch, RENAUD G, LEDIG S, DELORME JL, ECHALLON J représenté par son suppléant REYDELLET A, ECOCHARD JG, RENAUD D, BOUVARD B, RUDE B, , BENOIT F, PICOD G, COMTE T, BUCHOT JY, CALLAND J, MOTTET JP, BENOIT J, FEAU P, BERGER R, ANDREY P représenté par son suppléant CLAPPE G, LAMARD Ph, CARNET G, CAILLON G, BUNOD R, VUITTON P représenté par son suppléant BENACCHIO F, CHARRIERE G, BRIDE JL, SOUSSIA M, SYLENE H, PERRIN C, VUITTON R, VINCENT R, POYET G, GUYOT G, JOURNEAUX C, MATIAS M, NICOD M, BRUN P, ECOIFFIER B représenté par son suppléant GIRERD J, BRIDE F, COULON JP, HARLAUT P représenté par sa suppléante BRIFOUILLERE V,**  
**ABSENTS EXCUSÉS: PAUCOD R, REBREYEND-COLIN M, CHAVARD J, BRUNET H,**  
**INVITEE ABSENTE : PELISSARD H.**  
**SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe LAMARD**

**Objet : Approbation du budget primitif 2014 du budget annexe : 3 Logements Temporaires**

Considérant la présentation du budget primitif 2014 pour le budget annexe 3 Logements Temporaires

le conseil communautaire après avoir délibéré et voté  
par 0 abstention, 43 voix pour, 0 contre

- APPROUVE le budget primitif 3 Logements Temporaires tel que présenté.  
la section de fonctionnement s'équilibre à 20 393 €  
la section d'investissement s'équilibre à 15 766 €

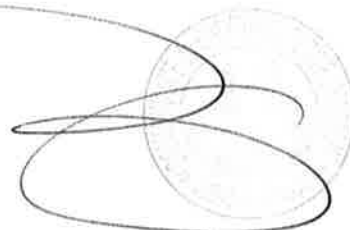
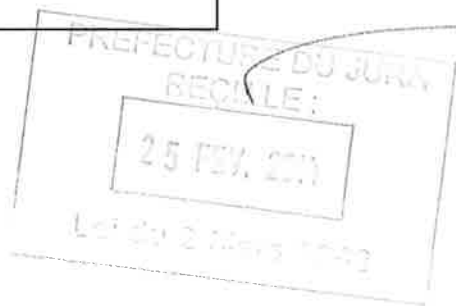
Ainsi ont délibéré et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme et certification,

Signature dématérialisée

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture du Jura le 24/02/2014  
et publication ou notification du 18/02/2014

Jean-Louis DELORME





**Communauté de Communes Petite Montagne**

**39240 ARINTHOD**

**Séance du 17 Février 2014**

**Délibération 29.2014.04.17**

**Nombre de membres**

En exercice 47  
Qui ont pris part au vote 43  
Pour 43 Contre : 0 Abstention : 0  
Date de convocation 06/02/2014  
Date d'affichage : 18/02/2014  
Domaine : finances

L'an deux mil quatorze le dix sept février à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

**PRESENTS : GROSDIDIER JC, GIROD P, BESSON Ch, RENAUD G, LEDIG S, DELORME JL, ECHALLON J représenté par son suppléant REYDELLET A, ECOCHARD JG, RENAUD D, BOUVARD B, RUDE B, , BENOIT F, PICOD G, COMTE T, BUCHOT JY, CALLAND J, MOTTET JP, BENOIT J, FEAU P, BERGER R, ANDREY P représenté par son suppléant CLAPPE G, LAMARD Ph, CARNET G, CAILLON G, BUNOD R, VUITTON P représenté par son suppléant BENACCHIO F, CHARRIERE G, BRIDE JL, SOUSSIA M, SYLENE H, PERRIN C, VUITTON R, VINCENT R, POYET G, GUYOT G, JOURNEAUX C, MATIAS M, NICOD M, BRUN P, ECOIFFIER B représenté par son suppléant GIRERD J, BRIDE F, COULON JP, HARLAUT P représenté par sa suppléante BRIFOUILLERE V,**  
**ABSENTS EXCUSÉS: PAUCOD R, REBREYEND-COLIN M, CHAVARD J, BRUNET H,**  
**INVITEE ABSENTE : PELISSARD H.**  
**SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe LAMARD**

**Objet : Approbation du budget primitif 2014 du budget annexe : Ferme relais les Perris**

Considérant la présentation du budget primitif 2014 pour le budget annexe Ferme relais les Perris

le conseil communautaire après avoir délibéré et voté par 0 abstention, 43 voix pour, 0 contre

- APPROUVE le budget primitif Ferme relais les Perris tel que présenté.  
la section de fonctionnement s'équilibre à 15 289 €  
la section d'investissement s'équilibre à 13 401 €

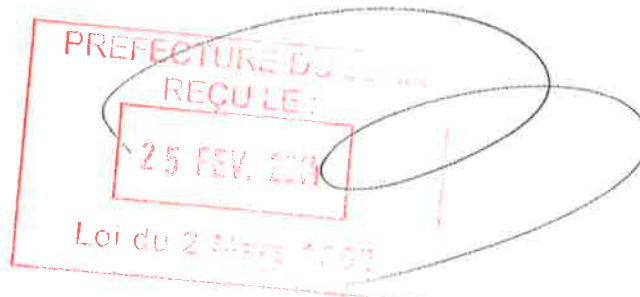
Ainsi ont délibéré et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme et certification,

Signature dématérialisée

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture du Jura le 24/02/2014  
et publication ou notification du 18/02/2014

Jean-Louis DELORME



**Communauté de Communes Petite Montagne**

**39240 ARINTHOD**

**Séance du 17 Février 2014**

**Délibération 30.2014.04.17**

**Nombre de membres**

En exercice 47  
Qui ont pris part au vote 43  
Pour 43 Contre : 0 Abstention : 0  
Date de convocation 06/02/2014  
Date d'affichage : 18/02/2014  
Domaine : finances

L'an deux mil quatorze le dix sept février à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

**PRESENTS : GROSDIDIER JC, GIROD P, BESSON Ch, RENAUD G, LEDIG S, DELORME JL, ECHALLON J représenté par son suppléant REYDELLET A, ECOCHARD JG, RENAUD D, BOUVARD B, RUDE B, , BENOIT F, PICOD G, COMTE T, BUCHOT JY, CALLAND J, MOTTET JP, BENOIT J, FEAU P, BERGER R, ANDREY P représenté par son suppléant CLAPPE G, LAMARD Ph, CARNET G, CAILLON G, BUNOD R, VUITTON P représenté par son suppléant BENACCHIO F, CHARRIERE G, BRIDE JL, SOUSSIA M, SYLENE H, PERRIN C, VUITTON R, VINCENT R, POYET G, GUYOT G, JOURNEAUX C, MATIAS M, NICOD M, BRUN P, ECOIFFIER B représenté par son suppléant GIRERD J, BRIDE F, COULON JP, HARLAUT P représenté par sa suppléante BRIFOUILLERE V,**  
**ABSENTS EXCUSES: PAUCOD R, REBREYEND-COLIN M, CHAVARD J, BRUNET H,**  
**INVITEE ABSENTE : PELISSARD H.**  
**SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe LAMARD**

**Objet : Approbation du budget primitif 2014 du budget annexe : Bâtiment PFC**

Considérant la présentation du budget primitif 2014 pour le budget annexe Bâtiment PFC

le conseil communautaire après avoir délibéré et voté par 0 abstention, 43 voix pour, 0 contre

- APPROUVE le budget primitif Bâtiment PFC tel que présenté.  
la section de fonctionnement s'équilibre à 321 889 €  
la section d'investissement s'équilibre à 16 811 €

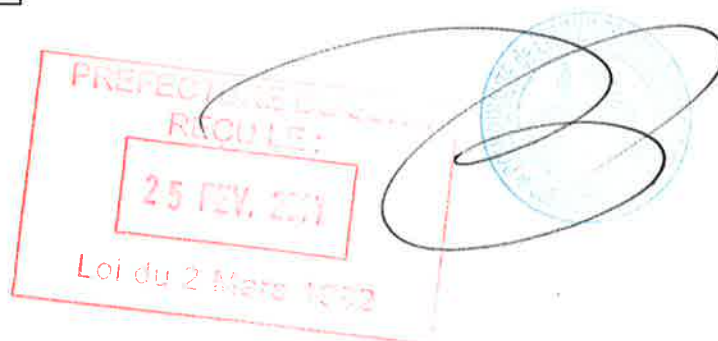
Ainsi ont délibéré et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme et certification,

Signature dématérialisée

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture du Jura le 24/02/2014  
et publication ou notification du 18/02/2014

Jean-Louis DELORME



**Communauté de Communes Petite Montagne**

**39240 ARINTHOD**

**Séance du 17 Février 2014**

**Délibération 31.2014.04.17**

**Nombre de membres**

En exercice 47

Qui ont pris part au vote 43

Pour 43 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation 06/02/2014

Date d'affichage : 18/02/2014

Domaine : finances

L'an deux mil quatorze le dix sept février à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

**PRESENTS : GROSIDIER JC, GIROD P, BESSON Ch, RENAUD G, LEDIG S, DELORME JL, ECHALLON J représenté par son suppléant REYDELLET A, ECOCHARD JG, RENAUD D, BOUVARD B, RUDE B, , BENOIT F, PICOD G, COMTE T, BUCHOT JY, CALLAND J, MOTTET JP, BENOIT J, FEAU P, BERGER R, ANDREY P représenté par son suppléant CLAPPE G, LAMARD Ph, CARNET G, CAILLON G, BUNOD R, VUITTON P représenté par son suppléant BENACCHIO F, CHARRIERE G, BRIDE JL, SOUSSIA M, SYLENE H, PERRIN C, VUITTON R, VINCENT R, POYET G, GUYOT G, JOURNEAUX C, MATIAS M, NICOD M, BRUN P, ECOIFFIER B représenté par son suppléant GIRERD J, BRIDE F, COULON JP, HARLAUT P représenté par sa suppléante BRIFOUILLERE V,**  
**ABSENTS EXCUSES: PAUCOD R, REBREYEND-COLIN M, CHAVARD J, BRUNET H,**  
**INVITEE ABSENTE : PELISSARD H.**  
**SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe LAMARD**

**Objet : Approbation du budget primitif 2014 du budget annexe : Zone d'activités**

Considérant la présentation du budget primitif 2014 pour le budget annexe Zone d'activités

le conseil communautaire après avoir délibéré et voté par 0 abstention, 43 voix pour, 0 contre

- APPROUVE le budget primitif Zone d'activités tel que présenté.

la section de fonctionnement s'équilibre à 317 040 €

la section d'investissement s'équilibre à 399 046 €

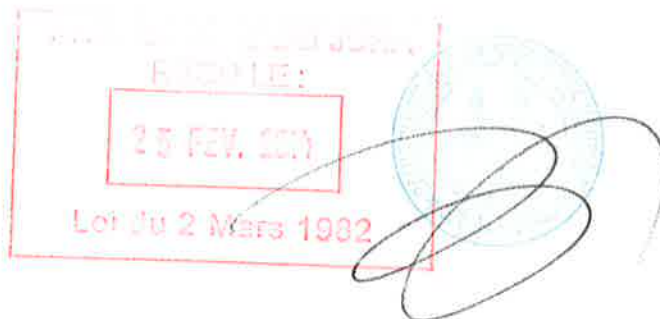
Ainsi ont délibéré et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme et certification,

Signature dématérialisée

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture du Jura le 24/02/2014  
et publication ou notification du 18/02/2014

Jean-Louis DELORME



**Communauté de Communes Petite Montagne**

**39240 ARINTHOD**

**Séance du 17 Février 2014**

**Délibération 32.2014.04.17**

**Nombre de membres**

En exercice 47

Qui ont pris part au vote 43

Pour 43 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation 06/02/2014

Date d'affichage : 18/02/2014

Domaine : finances

L'an deux mil quatorze le dix sept février à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

**PRESENTS : GROSIDIER JC, GIROD P, BESSON Ch, RENAUD G, LEDIG S, DELORME JL, ECHALLON J représenté par son suppléant REYDELLET A, ECOCHARD JG, RENAUD D, BOUVARD B, RUDE B, , BENOIT F, PICOD G, COMTE T, BUCHOT JY, CALLAND J, MOTTET JP, BENOIT J, FEAU P, BERGER R, ANDREY P représenté par son suppléant CLAPPE G, LAMARD Ph, CARNET G, CAILLON G, BUNOD R, VUITTON P représenté par son suppléant BENACCHIO F, CHARRIERE G, BRIDE JL, SOUSSIA M, SYLENE H, PERRIN C, VUITTON R, VINCENT R, POYET G, GUYOT G, JOURNEAUX C, MATIAS M, NICOD M, BRUN P, ECOIFFIER B représenté par son suppléant GIRERD J, BRIDE F, COULON JP, HARLAUT P représenté par sa suppléante BRIFOUILLERE V,**  
**ABSENTS EXCUSES: PAUCOD R, REBREYEND-COLIN M, CHAVARD J, BRUNET H,**  
**INVITEE ABSENTE : PELISSARD H.**  
**SECRETARE DE SEANCE : Philippe LAMARD**

**Objet : Approbation du budget primitif 2014 du budget annexe : Natura 2000 – Petite Montagne**

Considérant la présentation du budget primitif 2014 pour le budget annexe Natura 2000 – Petite Montagne

le conseil communautaire après avoir délibéré et voté  
par 0 abstention, 43 voix pour, 0 contre

- APPROUVE le budget primitif Natura 2000 – Petite Montagne tel que présenté.  
la section de fonctionnement s'équilibre à 363 790 €  
la section d'investissement s'équilibre à 17 171 €

Ainsi ont délibéré et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme et certification,

Signature dématérialisée

Jean-Louis DELORME

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture du Jura le 24/02/2014  
et publication ou notification du 18/02/2014

